

**ELECTRO STANDARD SAS**ZA de Kerfontaine
Rue André Ampère – BP 50436

56404 PLUNERET

Tél : +33 2 97 56 62 93 Fax : +33 2 97 24 04 78
Mail : yannick.rouvillois@electro-standard.com
Web : www.electro-standard.com

DATE :

FORFAIT DE PRISE EN CHARGE

Société :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

Mail :

Matériel : désignation référence N° de série	Quantité
<i>Désignation, référence, défaut constaté...</i>	1
Forfait de prise en charge pour diagnostic et devis : prix unitaire H.T	75.00 €
Retour du matériel par Chronopost H.T	30.00 €

Forfait de prise en charge pour diagnostic et devis : prix unitaire T.T.C	90.00 €
Retour par Chronopost T.T.C <input type="checkbox"/>	36.00 €

JOINDRE VOTRE REGLEMENT A LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

En cas d'accord du devis qui vous sera transmis, le montant du forfait de prise en charge sera déduit du total à payer. Dans tous les autres cas (matériel non réparable, refus du devis, pas de panne constatée) le forfait de prise en charge n'est pas remboursé.

Garantie des réparations : 12 mois sur la partie remise en état après expertise en nos ateliers et suivant nos conditions générales de vente disponibles sur demande. La garantie ne peut pas fonctionner si le matériel n'est pas réinstallé par un professionnel. Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, prendre les réserves d'usage.

Le client est informé et accepte que, passé un délai de 3 mois, si le matériel n'a pas été récupéré, il sera considéré comme abandonné et deviendra la propriété d'ELECTRO-STANDARD qui pourra le détruire.

Date, signature.

Mention « *lu et approuvé* »